

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/08/2020

Dossier complet le :

04/09/2020

N° d'enregistrement :

2020-10010

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature



Arbre & Forêt,
la valeur durable de votre patrimoine

Rapport de visite

Montrol - Sénard

Surface totale : 68 ha 69 a 15 ca

Gestionnaire

SELVANS

Martin de CHARRY

3 place de la Libération

37150 La Croix-en-Touraine

Nous avons visité le 23 juin 2020, la propriété de Messieurs Louis et Denis BARBIER (respectivement père et fils) située à Montrol-Sénard, en Haute-Vienne, d'une contenance totale de 68 ha 69 a 15 ca.

L'objectif de cette visite était de constater les potentialités des parcelles de terres proposées à la vente et de définir un projet de boisement, en tenant compte des enjeux de biodiversité.

Pour ce faire, nous avons étudié depuis le bureau la situation des parcelles, la géologie et la climatologie des lieux. Puis le jour de la visite, nous avons effectué une reconnaissance avec Monsieur Louis BARBIER pour connaître les contours et limites de la propriété. Nous avons ensuite procédé à une vingtaine de sondages pédologiques pour connaître le substrat pédologique des parcelles. Ces sondages ont été effectués aléatoirement sur l'ensemble de la superficie en fonction du relief, de l'exposition des parcelles, de la composition de la végétation présente, dans le temps imparti par la commande du client.

1- Situation et climat :

Les parcelles sont toutes situées sur la commune de Montrol-Sénard au lieudit Salomon (*Annexe 1 - Carte de localisation*).

A l'exception de quelques parcelles isolées, la propriété est bien desservie. Le relief est vallonné, mais peu accidenté. La mécanisation des opérations est possible dans la majeure partie des parcelles. Seul l'ensemble des parcelles 796, 1266, 1268 et 1264, d'une superficie approximative de 1,30 ha, situé tout à fait au Nord de la propriété risque d'être trop abrupt pour être travaillé. Cet ensemble, du fait de la présence d'un ruisseau temporaire en fond de vallon, présente un intérêt écologique qui pourra être mis en valeur s'il n'est pas boisé.

Les données sur le relief sont les suivantes :

Données relief	
Altitude maximum	380 m
Altitude minimum	322 m
Pente moyenne	5 %
Pente maximale	32 %

La station météorologique la plus proche est celle de Limoges. Nous avons pu récolter et analyser les données suivantes :

Données météorologiques	
Précipitations totales	1024 mm/an
Précipitations Avril-Septembre	479 mm/période
Température maximale moyenne	15,5 °c
Température moyenne	11,8 °c
Température minimale moyenne	8 °c
Température moyenne en période de végétation	15,9 °c
Indice d'aridité de Martonne	48
Indice d'aridité de Martonne en période végétation	18
Jours de gel	76 j

Le cumul des précipitations est intéressant avec un bon indice annuel de Martonne (rapport somme des précipitations divisée par la température moyenne + 10). En revanche, on constate un déficit des précipitations en période de végétation. Ce qui peut freiner la croissance des arbres certaines années sèches.

On note 76 jours de gel par an. En comparant trois périodes de données différentes s'étalant sur les 50 dernières années, nous constatons une évolution des températures moyenne.

Comparatif des températures			
Période	1971-2000	1981-2010	1991-2020
Température maximale moyenne	14,8	15,2	15,5
Température moyenne	11,2	11,4	11,8
Température minimale moyenne	7,5	7,6	8,0

2- Géologie

La carte géologique annexée au présent rapport (*Annexe 2 - Carte géologique*) montre que la forêt repose sur deux principaux fonds géologiques différents :

- Partie Nord : Leucogranite albitique à grain fin, plus ou moins porhyrique, à deux micas fluorés du massif des Monts de Blond ;
- Partie Sud : Granite à grain moyen, à deux micas, du massif de la Glane.

⇒ Il s'agit en fait de deux sous-sols très proches comprenant des roches cristallines typique du Massif Central.

3- Pédologie

Nous avons réalisé vingt sondages pédologiques sur l'ensemble des parcelles. Ces sondages ont été effectués de manière aléatoire en fonction du relief, de l'exposition des parcelles et de la composition de la végétation présente.

La localisation des sondages est représentée sur la seconde carte géologique jointe à ce dossier (*Annexe 3 - Localisation des sondages pédologiques*).

Après étude de ces sondages nous arrivons à identifier cinq fond pédologique types, qui sont décrits en page suivante.

Type Limon argileux		
Sondages 13, 14, 15 et 16		
Texture	Couleur	Hauteur (en cm)
Limon moyen	Brun foncé	12,5
Limon argileux	Brun clair	35
Argile limoneuse	Brun gris	32,5
Profondeur totale (en cm)		80
Réserve en eau utile (en mm/cm)		171

Type Argileux		
Sondages 7, 10 et 12		
Texture	Couleur	Hauteur (en cm)
Argile limoneuse	Brun noir	10
Argile	Brun marron	30
Argile lourde	Gris	40
Profondeur totale (en cm)		80
Réserve en eau utile (en mm/cm)		145

Type Limon argilo-sableux		
Sondages 1, 4, 5 et 11		
Texture	Couleur	Hauteur (en cm)
Limon léger	Brun foncé	13
Limon argilo-sableux	Brun clair	27
Limon sabo-argileux	Ocre	30
Profondeur totale (en cm)		70
Réserve en eau utile (en mm/cm)		114

Type Limon sableux profond		
Sondages 2, 3, 6, 8 et 9		
Texture	Couleur	Hauteur (en cm)
Limon sableux	Brun foncé	40
Limon sablo-argileux	Brun clair	35
Profondeur totale (en cm)		75
Réserve en eau utile (en mm/cm)		106

Type Limon sableux moyennement profond		
Sondages 17, 18, 19, 20		
Texture	Couleur	Hauteur (en cm)
Limon sableux	Brun clair	30
Limon léger sableux	Ocre	35
Profondeur totale (en cm)		65
Réserve en eau utile (en mm/cm)		85

4- Choix des essences

En fonction des horizons pédologiques, de la réserve en eau utile des sols, des données climatiques et du relief, nous avons pu définir pour chaque type de sol les essences à installer :

Type de sol	Nom du groupe	Essences	Proportion
Type Limon sableux profond	Résineux 1	Douglas	40%
		Mélèze hybride	40%
		Cèdre	20%
Type Limon sableux moyennement profond	Résineux 2	Pin laricio	60%
		Sapin de Nordmann	20%
		Sapin de Bornmuller/Nordmann	20%
Type Limon argilo-sableux	Feuillus 1	Chêne rouge	60%
		Châtaignier	30%
		Bouleau	10%
Type Argileux	Feuillus 2	Aulne glutineux	40%
		Erable sycomore	40%
		Tilleul à petites feuilles	20%
Type Limon argileux	Feuillus 3	Chêne sessile	50%
		Chêne pubescent	40%
		Cormier	10%

5- Projet de boisement

Grâce à la localisation des sondages pédologiques, nous avons pu déterminer des zones de boisement par essence. Le schéma du projet global se trouve sur deux cartes en annexe, sur fond IGN et orthophotographie (*Annexe 4 & 5 – Schéma de projet de boisement*).

Ce projet de manière à boiser un maximum des parcelles pour répondre à la première vocation voulue par le potentiel acquéreur. Il est bien sûr modulable et transformable en fonction des remarques émises par le demandeur du présent travail.

La répartition de la surface par groupe de classement est la suivante :

Classement	Surface	Proportion
Bâtiments	1,51	2%
Biodiversité	3,94	6%
Hors vente	0,03	0%
Non boisable	1,29	2%
Attente	1,65	2%
Feuillus 1	10,75	16%
Feuillus 2	6,06	9%
Feuillus 3	14,70	21%
Résineux 1	24,22	35%
Résineux 2	4,54	7%
Total	68,69	100%

Les boisements porteraient sur une superficie de 60,27 hectares, avec 52% de feuillus et 48% de résineux.

Les catégories « Bâtiments » et « Hors vente » seront développées dans le paragraphe à venir « 8- Bâtiments ».

La catégorie « Biodiversité » correspond à l'ensemble des parcelles aujourd'hui en nature de bois. Elles sont composées principalement de taillis de Châtaignier. Elles seraient à conserver en l'état pour maintenir des habitats pour les espèces de la faune et de la flore locale. Ces parcelles pourront aussi avoir un rôle de brise-vent assurant la protection des boisements.

Les haies et arbres épars en limite ou au sein des parcelles sont à conserver pour les mêmes raisons.

La zone « non-boisible » est un ensemble de parcelles correspondant à une zone humide, limite tourbière. Cette zone pourra faire l'objet d'une valorisation écologique.

Les parcelles en attente sont diverses petites parcelles éparses qu'il conviendrait de revendre ou d'échanger pour obtenir des unités plus concentrées à terme.

6- Itinéraire technique

L'ensemble des investissements pour la plantation se répartissent selon les postes suivants :

Itinéraire technique et chiffrage des opérations	
Opération	Investissement moyen HT-HF /ha
Amendement	250 €
Sous-solage	120 €
Labour	120 €
Pulvérisation	90 €
Fossé	150 €
Plantation	2 102 €
Entretien année n	300 €
Regarnis année n+1	210 €
Entretien année n+1	450 €
Entretien année n+3	450 €
Entretien année n+5	450 €
Total HT-HF/ha	4 692 €

L'investissement total des boisements à n+5 serait de 282 787 €. Ce montant s'entend hors taxes et hors frais de gestion liés au chantier.

Les terrains seraient broyés par l'actuel propriétaire en fin d'été suivant l'acquisition, à ces frais.

Il restera à définir quelques éléments en concertation avec le propriétaire, qui sont :

- Moyen de lutte contre le gibier ;
- Espacement des lignes de plantations et des plants sur la ligne ;
- Apport d'engrais, fertilisation.

Certains de ces éléments pourront avoir une incidence non nulle sur l'investissement à réaliser.

7- Valorisation écologique

La propriété est concernée par une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (type 1 et 2) pour 5,70 ha. Ce zonage n'a pas d'incidence sur le projet de boisement mais il sera étudié pour augmenter la valeur écologique des boisements.

Outre la zone humide de 1,29 ha, 2 166 ml de ruisseau temporaire et 392 ml de ruisseau permanent (la Marchadaine) peuvent être réhabilités et entretenus à titre de conservation de la biodiversité.

Il peut également être décidé de créer des mares au sein des peuplements. Le nombre et la surface de ces mares pourront être décidés via un ratio quelconque décidés en concertation avec le propriétaire (exemple : 1% de la surface boisée, 1 mare pour 5 ha de boisement, ...).

Aujourd'hui, la propriété ne comprend pas de terrains en libre évolution. Les parcelles sont régulièrement entretenues. En plus de la création de mares, il peut être décidé de maintenir des espaces ouverts au sein des boisements : clairière, prairie sèche, lande humide...

La nature, la vocation et la contenance de ces espaces ouverts sera à définir avec le propriétaire, son gestionnaire et un animateur naturaliste intervenant sur le secteur (CRPF, Natura 2000, ...).

8- Bâtiments

Avec les terres, plusieurs bâtiments font partis de la vente :

Une vieille grange :



Un hangar :



Un bâtiment d'exploitation ancien :



Une stabulation :



Une vieille étable :



Selon les dires de Monsieur Louis BARBIER, la vieille grange pourrait être exclue du lot et vendue à part à un couple d'anglais propriétaire de la maison attenante à cette grange.
Il s'agit de la catégorie « Hors-vente ».

Le restant des bâtiments, et les parcelles sur lesquels ils se trouvent font partie de la catégorie « Bâtiments » pour un total de 1,51 ha. Cet ensemble, qui n'a aucun intérêt forestier, est difficilement vendable car il a une vocation agricole forte alors qu'il ne subsiste sur la commune qu'un seul éleveur. Il faudrait trouver une solution de sauvegarde de ces bâtiments dans l'attente d'une opportunité de vente :

- Location à un particulier ;
- Contrat de prêt à usage (commodat) avec un exploitant agricole ;
- Location d'emplacement de stationnement de matériel (caravane, bateau, ...) ;
- Location pour le stockage de marchandises auprès d'une entreprise de la région ;
- Installation de panneaux photovoltaïques.

Afin de rendre cet ensemble plus attractif, les parcelles attenantes pourraient ne pas être boisée dans un premier temps afin de les ajouter à la vente des bâtiments si un éventuel acquéreur les demandent.

9- Acquisitions supplémentaires

La commune de Montrol-Sénard est propriétaire d'environ 200 ha de biens de sections dont elle souhaiterait se séparer dans un avenir proche (quelques mois...). La famille BARBIER occupe quelques-unes de ces terres pour 5 à 6 ha.

Un rapprochement avec la mairie serait à réaliser pour connaître véritablement les possibilités de rachats d'autres parcelles afin de compléter ou de désenclaver certaines parcelles du projet actuel d'acquisition.

Aussi, deux successions propriétaires de parcelles attenantes attendraient que la famille BARBIER ait vendue ces biens pour se manifester auprès des acquéreurs afin de leur proposer leurs parcelles. Il y aurait trois familles pour une petite dizaine d'hectares supplémentaires.

10- Avis conclusif

La propriété proposée à la vente peut être boisée sans difficultés techniques : les sols, comme la répartition des parcelles, s'y prêtent.

La difficulté principale résidera dans l'incertitude de l'autorisation administrative de boisement sans qu'il ne soit exigée de la DREAL une étude environnementale complète.

Selon nous, il faut que le GF Promenons-nous dans les bois, s'il décide de se porter acquéreur des parcelles, signe avec la famille BARBIER un compromis de vente intégrant une conclusion suspensive dans le cas où les boisements ne seraient pas autorisés.

Annexes

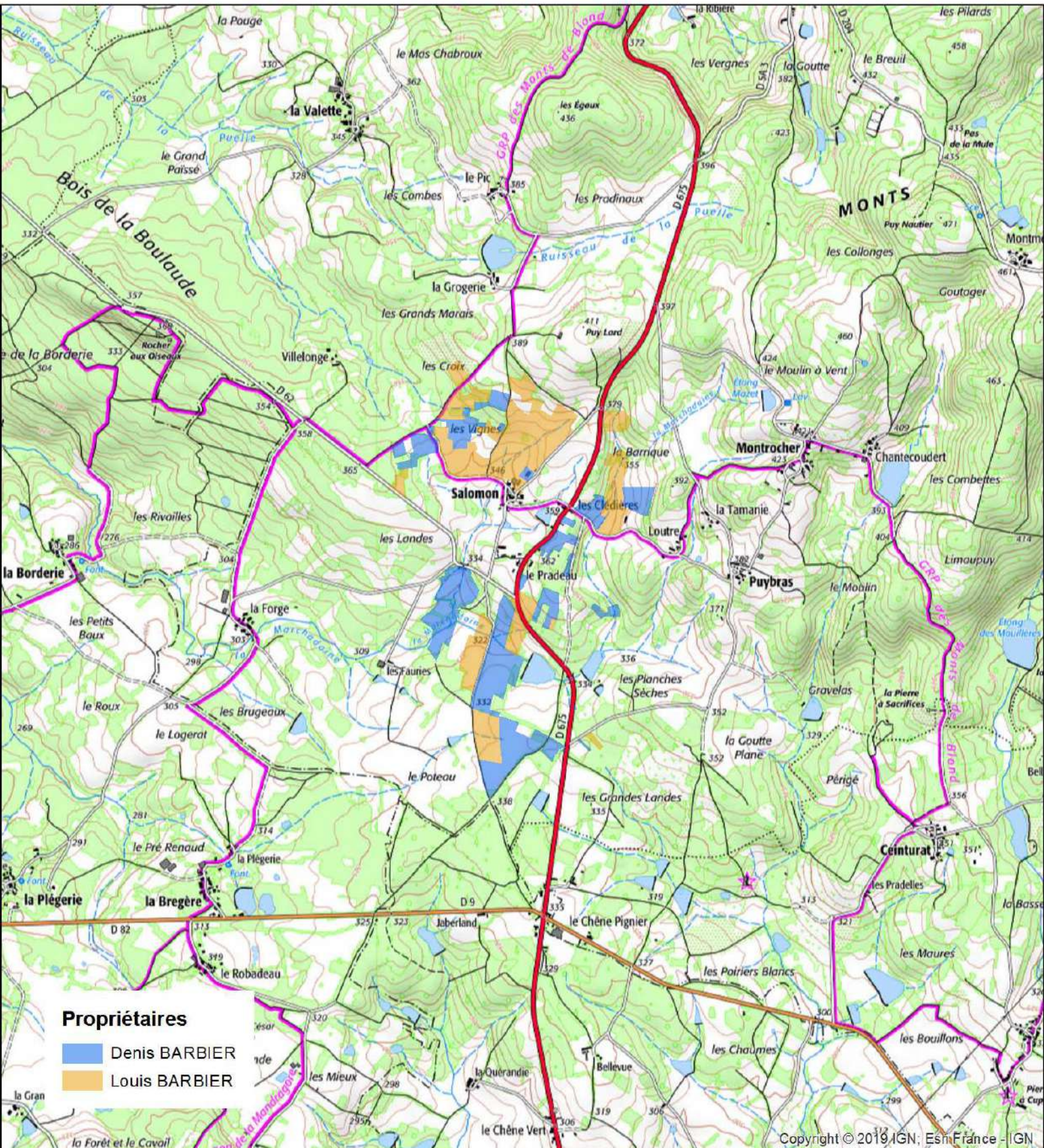
Annexe 1 - Carte de localisation

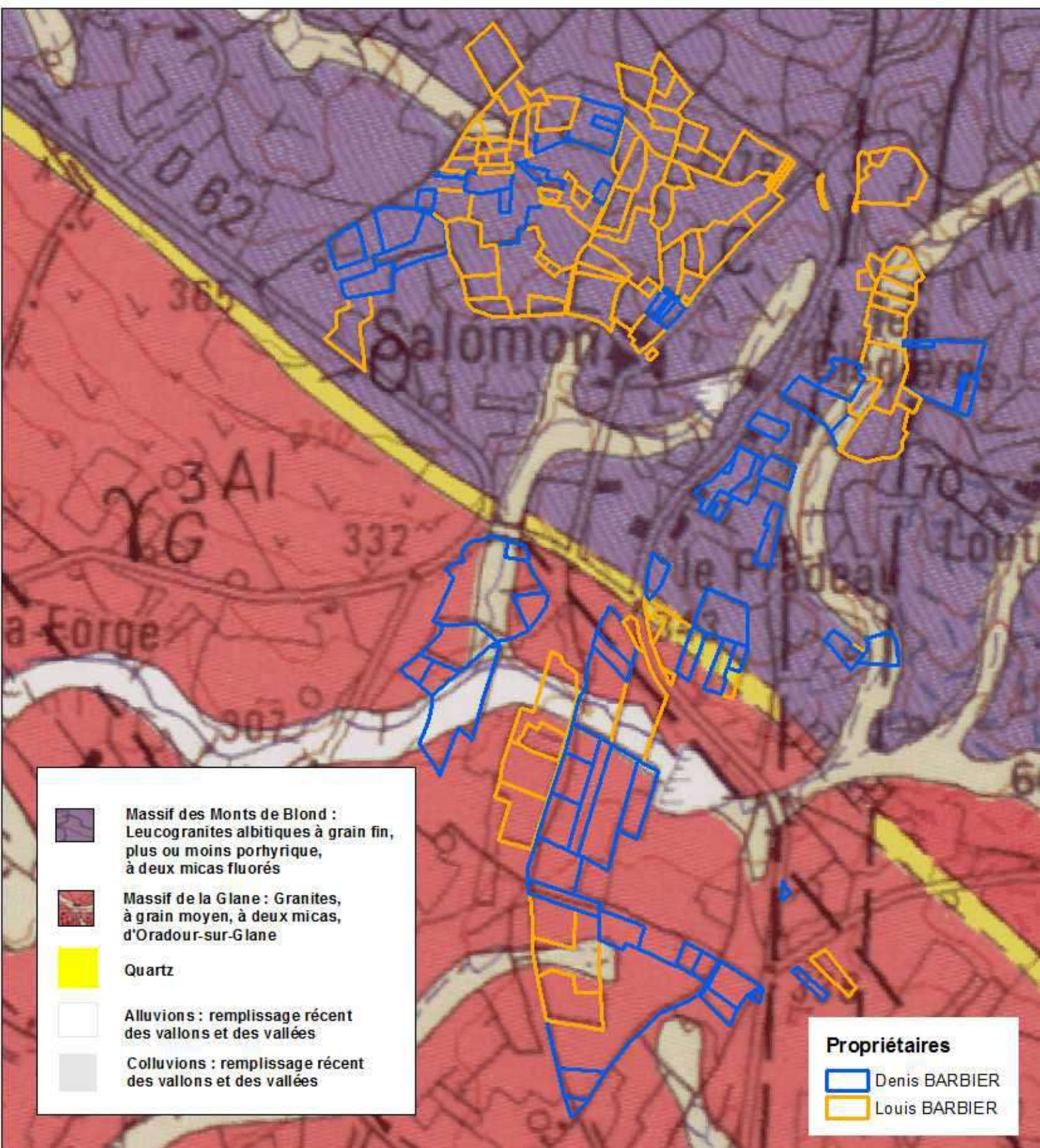
Annexe 2 - Carte géologique

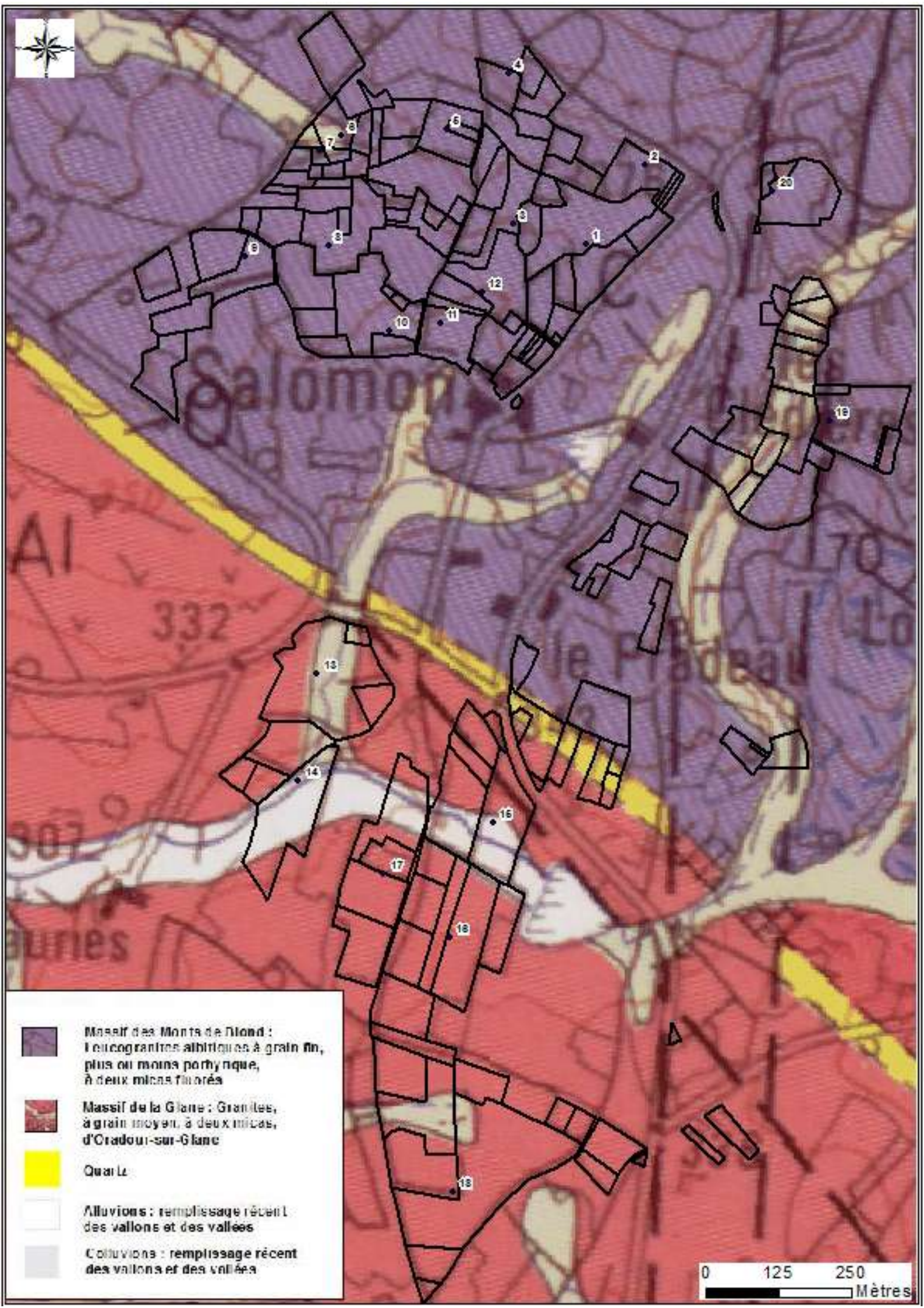
Annexe 3 - Localisation des sondages pédologiques

Annexe 4 - Schéma de projet de boisement sur fond IGN

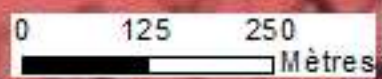
Annexe 5 – Schéma de projet de boisement sur fond orthophotographie

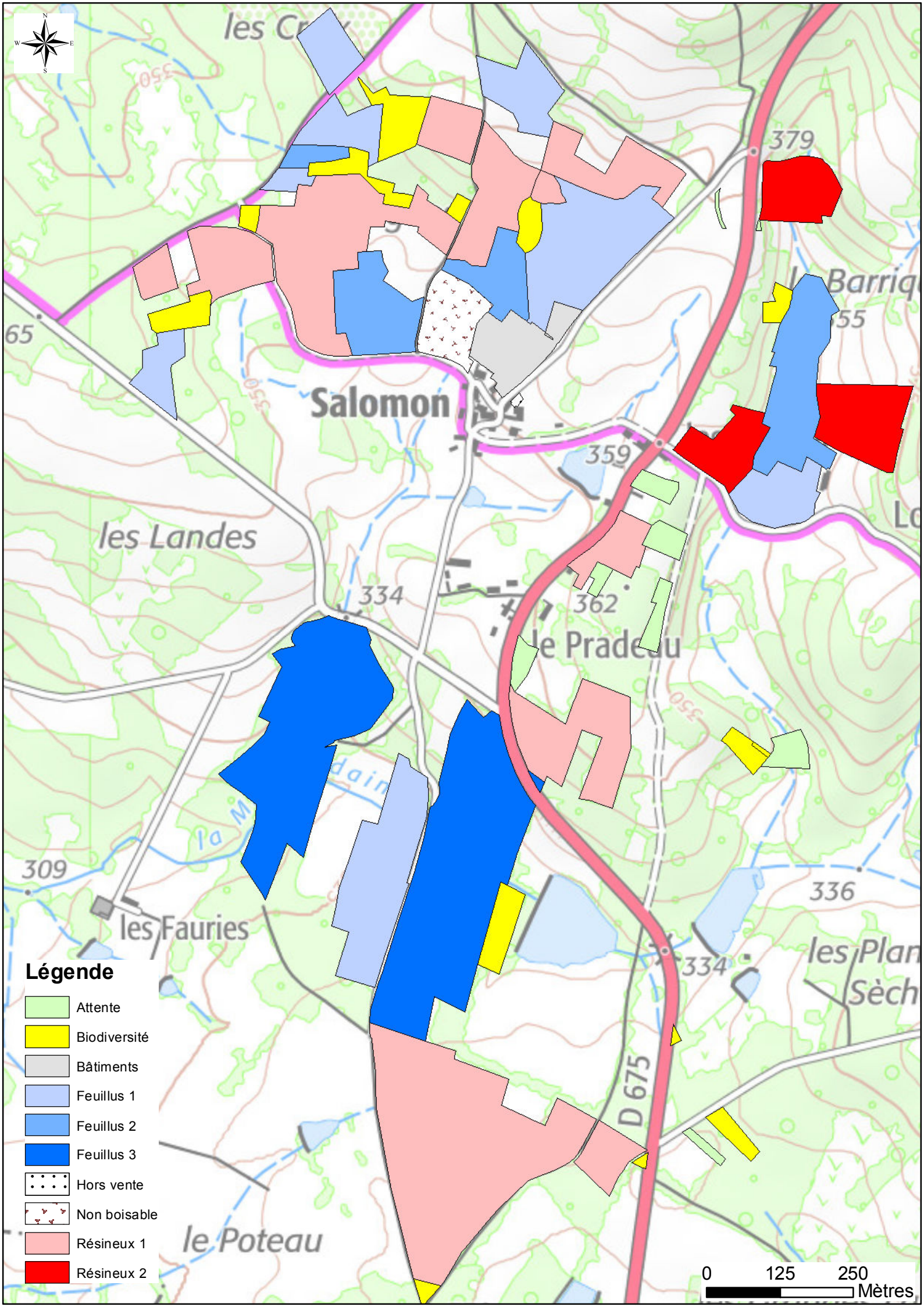






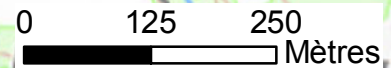
-  **Massif des Monts de Niond :**
Leucogranites albitiques à grain fin,
plus ou moins porphyrique,
à deux micas filarés
-  **Massif de la Glarre :** Granites,
à grain moyen, à deux micas,
d'Oradour-sur-Glanac
-  **Quartz**
-  **Alluvions :** remplissage récent
des vallons et des vallées
-  **Colluvions :** remplissage récent
des vallons et des vallées

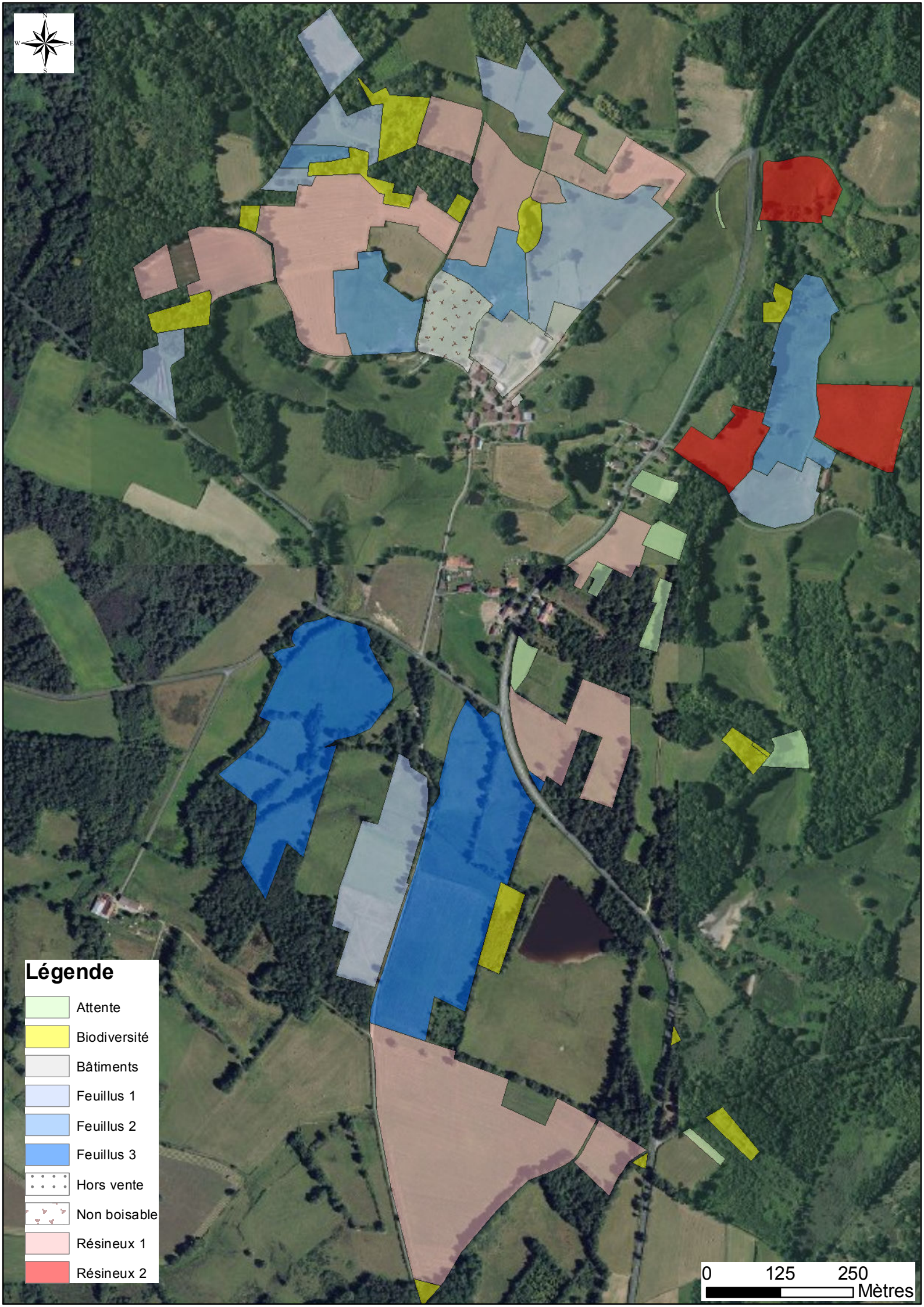




Légende

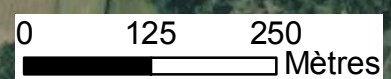
- Attente
- Biodiversité
- Bâtiments
- Feuillus 1
- Feuillus 2
- Feuillus 3
- Hors vente
- Non boisable
- Résineux 1
- Résineux 2





Légende

-  Attente
-  Biodiversité
-  Bâtiments
-  Feuillus 1
-  Feuillus 2
-  Feuillus 3
-  Hors vente
-  Non boisable
-  Résineux 1
-  Résineux 2





Voitures



Compléments d'information au dossier de cas par cas déposé à la DREAL : 2020-10010_HG_incomplet :

4–Caractéristiques générales du projet (nature du projet, objectifs, procédures d'autorisation, localisation, composantes...)

Votre projet est-il en lien avec des mesures de compensation de zones humides au sens de la réglementation relative au code de l'environnement et/ou de reboisement après défrichement au sens du code forestier.(loi n°2014-1170 du 13/10/2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF))

- Le projet n'est pas en lien avec des mesures de compensation de zones humides. Les projets de restauration de zones humides et de ripisylves qui seront réalisés sont des projets volontaires et ne seront réalisés qu'après étude préalable d'un écologue et d'un expert forestier.

5–Sensibilité environnementale de la zone d'implantation Veuillez superposer votre projet avec les cartographies des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) référencées sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel:

<https://inpn.mnhn.fr/collTerr/commune/87100/tab/znieff> Veuillez décrire les différents enjeux des ZNIEFF présentés sur le projet.

Le site du projet comporte plusieurs ruisseaux, veuillez préciser si ces derniers ont des liens hydrologiques avec des sites Natura 2000.

- Vous trouverez en PJ la cartographie des ZNIEFF qui parcourent la propriété. Il en existe deux :

- ZNIEFF 740030009
PLANCHES SECHES ET GRANDES LANDES
- ZNIEFF 740030037
FILON DE QUARTZ DE FROCHET A CEINTURAT

La protection de la biodiversité au sein de ces Znieff est particulièrement liée au maintien des zones humides tels que : landes humides, tourbières, buttes de sphaignes.

Les habitats sont donc ici très souvent des zones humides. La société Ecotree s'engage à ne pas boiser les zones humides et les tourbières, à respecter une distance minimale par rapport à ces zones à forts enjeux écologiques.

D'autre part, les enjeux sont écologiques, faunistiques, et il existe ici un enjeu particulier concernant les oiseaux. C'est pourquoi la société Ecotree s'engage à restaurer des haies de biodiversité qui pourront constituer des abris pour les oiseaux ou pour leur faciliter la chasse. Au besoin, la société Ecotree pourra également installer des nichoirs avifaune ou pour les chiroptères. Les bois morts seront laissés par terre et une quantité suffisante d'arbres morts sur pied seront laissés sur pied afin de faciliter les gîtes des différents oiseaux et insectes qui peuvent y trouver un habitat.

Les boisements seront volontairement diversifiés autour des ZNIEFF afin de permettre à la faune et à la flore de se développer harmonieusement.

- Concernant les liens hydrologiques avec des zones Natura 2000 via des ruisseaux qui traversent la propriété, on peut préciser que l'incidence est faible car le premier site Natura 2000 est situé à 12km de la propriété de Montrol-Senard. En tout état de cause, la société Ecotree s'engage à ne réaliser aucun traitement chimique ni pesticide sur les plantations, à ne faire aucune monoculture résineuse qui pourrait nuire à la qualité des cours d'eaux et aux zones Natura 2000 les plus proches.

6–Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...) Veuillez présenter les différents impacts potentiels de votre projet sur les milieux présents et les mesures d'évitement, de réduction et de compensation sur lesquelles vous vous engagez. Quelles sont les caractéristiques écologiques d'une tourbière. Les plantations envisagées autour de la tourbière ne pourraient-elles pas engendrer des perturbations sur cette dernière.

- Un écologue sera mandaté pour préciser quelle distance de plantation sera à conserver autour des tourbières afin d'éviter de les assécher et de conserver au mieux dans un état fonctionnel, et la société Ecotree s'engage à suivre ces recommandations.
- D'ores et déjà, un expert forestier nous a recommandé de respecter au minimum la distance de 10 mètres de la tourbière. Son avis sera complété par celui d'un écologue.

Conclusion

Pour finir, la société Ecotree qui porte ce projet tient à préciser qu'elle ne peut pour le moment engager des dépenses importantes d'études d'écologues car nous ne sommes aujourd'hui qu'à l'état de projet et que l'acquisition n'est à ce jour qu'au stade de compromis de vente (la signature définitive n'aura lieu que dans quelques mois).

La société Ecotree s'engage sur l'honneur, une fois propriétaire de ces terrains à s'appuyer sur des études écologiques et une expertise forestière approfondies afin de ne pas perturber l'écosystème.

